



Envoyé en préfecture le 13/04/2023  
Reçu en préfecture le 13/04/2023  
Publié le  
ID : 060-216004275-20230411-DELIB\_45\_2023-DE

Mairie de Mortefontaine  
18 rue Corot  
60128 Mortefontaine  
03 44 54 77 86 / 06 07 88 14 25  
[mairie@mortefontaine-oise.fr](mailto:mairie@mortefontaine-oise.fr)

## Extrait du registre des délibérations Du conseil municipal

Nombre de membres	12		
Présents	10		
En exercice	12		
Qui ont pris part à la délibération	9		
Date de convocation du conseil municipal	6 avril 2023		
Secrétaire de séance	François PINSON		
	Membres présents	Membres absents	Représenté par
Jacques Fabre	X		
Chantal Malaquin	X		
Sandra Mazzoni	X		
François Pinson	X		
Frédéric Caron	X		
Anne Philippon	X		
Barbara Dufossé		X	
Patrice Duval	X		
Laurent Huet	X		
Evelyne Laffargue Moreno		X	
Raymonde Lenfant	X		
Marie Odile van Oudheusden	X		

L'an deux mil vingt-trois, le 11 avril, à vingt heures quinze, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Chantal MALAQUIN, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire.

### Délibération n° 45-2022

**OBJET : Vote du compte administratif 2022 de la commune**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sous la présidence de Madame MALAQUIN, 1<sup>ère</sup> adjointe, vote, à l'unanimité, le compte administratif 2022 de la commune à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

Ce compte fait apparaître les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : 890 684.01 €
- Excédent d'investissement : 88 726.18 €

Restes à réaliser : (principalement opérations rénovation et extension mairie et la chaudière de l'école)

- Dépenses d'investissement : 121 864 €
- Recettes d'investissement : 311 335.59 €

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Chantal MALAQUIN  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

